



Accès aux traitements contre les cancers du sang au Canada

Sommaire

Septembre 2025

Aperçu

Les personnes atteintes d'un cancer du sang au Canada doivent parfois composer avec des délais avant d'accéder à des traitements innovants.

Cet exposé de position révèle que les personnes vivant avec un cancer du sang attendent en moyenne 867 jours entre la date d'approbation d'un nouveau médicament par Santé Canada et le moment où il est rendu accessible par le financement public provincial. Ce n'est pas assez rapide.

Même lorsque les nouveaux traitements bénéficient d'un financement provincial, les provinces et les territoires rendent le financement accessible à des moments différents. Ce n'est pas assez équitable.

Faits saillants

- **Des délais mettant des vies en péril :** Le délai moyen de 867 jours est synonyme d'aggravation de la maladie, de répercussions financières négatives et de perte d'espoir.
- **Disparités géographiques :** L'accès aux médicaments varie considérablement d'une province à l'autre. Le lieu de résidence d'une personne détermine non seulement la rapidité d'accès aux traitements les plus récents, mais également la probabilité qu'elle puisse les recevoir.
- **Fardeau financier :** Sans la couverture du régime public, la plupart des personnes n'ont pas les moyens de s'offrir les nouvelles thérapies, qui coûtent parfois plus d'un mois de salaire pour un seul mois de traitement.

- **Blocages dans le système** : Chaque étape du processus canadien d’approbation et de financement à niveaux multiples (Santé Canada, AMC, INESSS, APP, inscription provinciale) se déroule de manière séquentielle, ce qui ajoute beaucoup de temps au processus, parfois même des années.
- **Accès restreint aux thérapies avancées** : Même lorsqu’ils sont couverts, certains traitements, comme la thérapie CAR-T, sont limités à quelques centres, ce qui oblige les personnes à se déplacer loin de leur domicile pour recevoir leurs soins.

Des progrès encourageants

- **Projet Orbis** : Ce projet de collaboration internationale a permis de raccourcir les délais entre l’approbation et l’accès à la couverture.
- **Recommandation de remboursement à durée limitée + PAT de l’APP** : Grâce à des processus simplifiés, un nouveau médicament (epcoritamab) a pu être financé dans un délai d’un an, soit la moitié du temps habituel.
- **Objectif zéro** : Cette initiative de l’AMC vise à éliminer les délais entre le moment de l’approbation par Santé Canada et la recommandation de l’AMC.

Opportunités de changement

1. **Mettre l’innovation à profit** : Utiliser l’IA et la pharmacogénomique pour diminuer les coûts de mise au point des médicaments et améliorer l’adéquation entre les traitements et les besoins de la patientèle.
2. **Faire évoluer l’évaluation des technologies de la santé (ETS)** : Élargir les critères pour tenir compte de la charge portée par les personnes proches aidantes, de l’équité et des résultats dans le monde réel.
3. **Valoriser l’équité** : Fournir des traitements plus près du domicile pour réduire le fardeau financier et le temps de déplacement.
4. **Réduire les disparités entre les provinces** : Favoriser un accès plus équitable partout au pays, possiblement au moyen de l’élargissement des modèles d’assurance-médicaments.
5. **Renforcer la résilience** : Mettre en œuvre des solutions « fabriquées au Canada » pour réduire la dépendance à l’égard des processus qui s’opèrent à l’échelle mondiale.

Conclusion

Le système actuel de remboursement des médicaments au Canada n’est **ni assez rapide ni assez équitable**. Pour concrétiser le potentiel de l’innovation, les responsables politiques doivent faire en sorte que **le bon traitement parvienne à la bonne personne, au bon moment, peu importe où elle vit**. Les personnes atteintes d’un cancer du sang au Canada méritent mieux.